



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2021

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et un et le 18 octobre à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 12 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Vareilles.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Sylvie MOSIMANN, Maryse BOURGEOIS, Olivier BRAULT, Michaël LAVENTUREUX

Absents excusés : Louis BOUCHENY, Sophie MARTELOT, Eliane ANSTETT

15 conseillers présents, le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Élection du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 septembre 2021
- Télémédecine ;
- Nouvelle composition du conseil municipal ;
- Conseils de village ;
- Circulation dans les villages ;
- Mobilité ;
- Pylône des Vallées ;
- Terrain de boules à Theil-sur-Vanne ;
- Centre de loisirs La Poste ;
- Personnel (RIFSEPP, Assurance statutaire...)
- Associations ;
- Modifications statuts de la CCVPO ;
- Compétences de la CCVPO pour la piscine de Courgenay ;
- Taxes d'aménagement de zone ;
- Changement de plan comptable au 1er janvier 2022
- Décisions modificatives ;
- Achat broyeur ;
- Enquêtes publiques ;
- Noël des aînés ;
- Noël des enfants ;
- Questions diverses.
- Journées portes ouvertes France Services ;
- Etc.



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 septembre 2021

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 7 septembre 2021.

TÉLÉMÉDECINE

Monsieur de Traverse présente la société Synapse et la borne MEDADOM

La société dispose d'une plateforme de médecins qui permet

- D'avoir accès à un médecin généraliste dans le cadre du parcours de soins non programmés.
- Sans prise de rendez-vous, de 8h30 à 22h00, 7 jours sur 7, en moyenne en moins de 10 minutes.
- D'obtenir dans 90% une réponse médicale avec l'aide des dispositifs connectés de la cabine
- Prix de la consultation 25 €
- Prise en charge de la carte vitale et paiement par carte

La société SYNAPSE met à la disposition de la commune une borne MEDADOM pour

- Un coût de location 215 € HT par mois soit 3 096 € TTC par an
- Un engagement de 3 ans

La commune doit

- Disposer d'un espace de confidentialité
- Disposer d'un accès internet à débit de plus de 1 Mbit/s
- Nommer une ou plusieurs personnes (le/les référents), qui seront formées par SYNAPSE pour assister le Patient, le cas échéant, avant et pendant la téléconsultation, pour la réalisation de certains actes, notamment pour l'utilisation des Equipements ;

Le conseil municipal à l'unanimité décide de confier à MEDADOM le soin d'installer une console de télémédecine au Jardin de l'Erable, 1 rue de l'église à Vareilles.

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de son déménagement et des difficultés pour assister aux réunions, Monsieur Karym FELLAH a démissionné de son poste de conseiller municipal. Cette démission a été envoyée à la Préfecture qui doit nommer un nouveau conseiller sur la liste d'attente.

CONSEILS DE VILLAGES

Les trois conseils de village ont eu lieu fin septembre, début octobre. Ont été abordés pour les trois villages les problèmes de télémédecine et de circulation. Pour Vareilles ont été rajoutés la présentation de la villa gallo-romaine, et les travaux à faire pour protéger la haie mellifère du verger de sauvegarde et la zone humide du bîme. Un essai va être fait pour implanter la statue Gallo dans la jachère fleurie.

CIRCULATION DANS LES VILLAGES

Monsieur le Maire rappelle le travail effectué par les conseils de village et les interventions de Monsieur ORTEGA, Madame NOLLE et Monsieur OFFER de l'UTI.

Il reprend les propositions faites, établies à partir des propositions des habitants.

Le conseil municipal dégage 3 priorités :

PRIORITE 1

1) Modification des panneaux Stop

- Vareilles (rue de l'érable/rue du Poncelot) + miroir
- Les Vallées carrefour route des Sièges / route de Vaudeurs



- Le Bout d'en Haut
- Chigy carrefour route des Sièges / route de Foissy
- Chigy carrefour route de Vareilles / Grand Rue + miroir
- Theil carrefour route du Tournebride / route du miroir
- Theil carrefour route des Bordes / route du miroir

2) Rappel priorité

- Vareilles (rue de l'érable/rue du moulin Saint Rémy)
- Chigy carrefour rue de la grenouillère / rue des grandes hâtes
- Theil carrefour route des Bordes (3 priorités à droite)
- Theil carrefour rue de la Bergerie

3) Trottoirs

- Theil route du miroir entre la boulangerie et l'abribus

PRIORITE 2

Tests aux entrées des villages

- Theil route du miroir
- Theil route des Bordes
- Theil rue de la Grève
- Les vallées Les Branlards

L'UTI (conseil départemental) prêtera 40 mètres de balises et séparateurs. La commune achètera un radar pour comptage des véhicules et leur vitesse.

PRIORITE 3

Trottoirs

- Le conseil de village de Theil définira un principe trottoir / stationnement à Theil
 - Rue de la Grève
 - Route du miroir
- Elargissement trottoirs
 - Le Bout d'en Haut
 - Les Vallées

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces nouveaux plans de circulation et les priorités définies ci-dessus.

MOBILITE

Deux actions sont développées

Plateforme de mobilité ATCHOUM

Rendez-vous avec M. DESMAS responsable de la plateforme lors des journées portes ouvertes de France Services

Possibilité d'acheter des tickets et de se faire aider à France-Services et au jardin de l'érable.

Plateforme de mobilité avec le Jovinien

Le principe est de transporter plusieurs personnes pour aller faire une activité ensemble. Par exemple aller au marché à Sens et aller boire un café.

Le Jardin de l'Érable étudie la possibilité d'utiliser ce service pour transporter des personnes pour les ateliers mémoires.



PYLÔNE DES VALLÉES

Les travaux ont commencé. Le pylône sera monté à partir du 8 novembre.
Le pylône sera mis en service courant décembre 2021.

FIBRE INTERNET

Il s'agit de fibre internet FTTH (à l'habitation)

Les études sont démarrées

- Six mois d'études
- Six mois de travaux
- Trois mois incompressibles pour brancher les opérateurs
- Chaque habitant fait une demande de branchement à l'opérateur qu'il désire dans une liste.
- Opérationnel fin 2023

TERRAIN DE BOULES A THEIL

Celui-ci sera situé derrière la salle des fêtes de Theil près du terrain de tennis. Nous avons reçu deux offres pour réaliser un terrain de 13 m x 3 m :

- Entreprise Trimoreau : 2 879,20 € HT
- Entreprise FDTP : 3 087,99 € HT

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, choisissent l'entreprise Trimoreau pour effectuer les travaux.

CENTRE DE LOISIRS

Magalie Théroué fait le point de l'activité du centre de loisirs : une trentaine d'enfants sont inscrits pour les vacances de la Toussaint.

LA POSTE

Monsieur le Maire fait part de son souci concernant l'ouverture de la poste le samedi matin à Theil. La personne en charge de ce service est seule dans le local en contradiction avec les règles de sécurité.

Il propose de fermer le samedi matin et d'ouvrir un jour par semaine de 12 heures à 14 heures ou jusqu'à 18 heures un soir de permanence de la mairie de Theil.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuve la création du poste à 35 heures et cette nouvelle solution pour les horaires.

PERSONNEL

Monsieur le Maire présente les différentes primes pouvant être accordées au personnel dans le cadre du **RIFSEEP** ou régime indemnitaire tenant compte des *fonctions*, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il concerne deux primes ; l'Indemnité liée aux Fonctions aux Sujétions et à l'Expertise (**IFSE**) et le Complément Indemnitaire Annuel (**CIA**)

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter comme taux maxi les différents plafonds indicatifs réglementaires correspondants.

Dans le cadre de l'assurance statutaire concernant le remboursement à la commune des salaires et charges des agents CNRACL en cas d'arrêt de travail (maladie, accident, maternité...) au-delà de 10 jours, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter le nouveau taux de cotisation de 7,51% sur les salaires bruts pour un remboursement à 100%.



ASSOCIATIONS

Les conseillers municipaux, par 12 voix pour et 3 abstentions (Francis Huver, Guy Lamarre et Marie-José Masson) décident de voter une subvention de 655 € à Cœur de Vanne pour compenser les frais de vigile pour les manifestations des Saints de Glace et du Rest'au marché. Cette subvention annule celle votée le 7 septembre 2021.

Une réunion avec toutes les associations subventionnées par la commune se déroulera le 15 novembre à 19 heures salle des fêtes de Vareilles.

MODIFICATION STATUTS DE LA CCVPO

La communauté de communes possède la compétence zone de loisirs.

Les communes de Foissy/Vanne et de La Postolle veulent déménager leur zone de jeux, mais la CCVPO refuse de prendre en charge cette nouvelle zone de loisirs.

Il est donc nécessaire de sortir ces zones de jeux de la compétence de la CCVPO.

Le conseil municipal par 4 voix pour et 11 abstentions : (Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Maryse BOURGEOIS, Olivier BRAULT, Michaël LAVENTUREUX)

COMPETENCE DE LA CCVPO POUR LA PISCINE DE COURGENAY

Les nouveaux conseillers de la CCVPO refusant de rénover la piscine de Courgenay, la commune de Courgenay demande de récupérer sa compétence pour ne pas laisser tomber le projet.

Le conseil municipal par 4 voix pour et 11 abstentions : (Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Maryse BOURGEOIS, Olivier BRAULT, Michaël LAVENTUREUX)

TAXES D'AMÉNAGEMENT DE ZONE

Monsieur le Maire présente les taxes d'aménagement de zones à 12% existant sur Chigy, rue des Presles, rue des Vieilles Chenevières et chemin de la Chaussée. Les délibérations pour instituer ces taxes doivent être reprises en fonction du PLUI et du changement de numéros de parcelles. Il propose de rajouter les terrains constructibles situés chemin des Pierres percées à Theil.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte ces taxes d'aménagement de zones.

CHANGEMENT PLAN COMPTABLE

Monsieur le Maire explique que l'état change le plan comptable des collectivités locales. La date d'effet pouvant être choisie par la commune entre le 1^{er} janvier 2022, le 1^{er} janvier 2023 ou le 1^{er} janvier 2024.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité choisissent d'effectuer ce changement au 1^{er} janvier 2022.



DÉCISIONS MODIFICATIVES

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, adoptent les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement

Imputation		OUVERT	REDUIT
Dépenses			
D F 012 6451	URSSAF	10 000.00	
D F 012 6454	ASSEDIC	3 000.00	
D F 012 6478	Autres charges sociales	2 000.00	
		15 000.00	

Recettes			
R F 70 70632	recettes à caractère de loisirs	5 000.00	
R F 74 74748	rembt par autres communes	5 000.00	
R F 75 752	Revenus immeubles	5 000.00	
		15 000.00	

Fonctionnement

Imputation		OUVERT	REDUIT
Dépenses			
DF 011 615221	entretien bâtiments publics		2 000.00
DF 011 615228	entretien autres bâtiments		2 000.00
DF 011 615231	entretien voirie		4 000.00
DF 011 61524	entretien bois et forêts		5 000.00
DF 011 61558	autres biens immobiliers		2 000.00
DF 012 6332	Cotisations FNAL	50.00	
DF 012 6336	Cotisations centre de gestion	2 000.00	
DF 012 6411	Salaires personnel titulaire	10 150.00	
DF 012 6454	cotisations ASSEDIC	1 000.00	
DF 012 6455	cotisations assurance personnel	1 800.00	
		15 000.00	15 000.00

ACHAT BROYEUR

Monsieur le Maire rappelle que l'achat d'un broyeur avait été reportée lors du dernier conseil municipal. Michaël Laventureux précise les caractéristiques de chacun.

Broyeur d'accotement 1,83 m AGRAM prestige pour collectivités : 6 968,60 € HT

Broyeur d'accotement 1,92 m AGRAM farmer usage agricole : 5 335,60 € HT

Broyeur d'accotement Polygreen 1,80 m : 6 800 € HT

Faucheuse d'accotement 2,00 m GYRAX RFE 2000 : 8 400 € HT

Faucheuse d'accotement 2,00 m VIGOLO SG2 : 7 000 € HT

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, décident d'acheter le broyeur d'accotement Polygreen pour un montant de 6 800 € HT



ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques ont eu lieu sur la commune

Périmètre de captage de Pont-sur-Vanne

Du 7 septembre 2021 à 9 heures au 8 octobre 2021 à 18 heures

Deux observations

Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Nord de l'Yonne

Du 6 septembre 2021 à 9 heures au 11 octobre 2021 à 17 heures

Pas d'observation

NOËL DES AÎNÉS

Un courrier a été distribué aux aînés avec 2 propositions :

- Repas le 18 décembre à la salle des fêtes de Vareilles
- Colis de gourmandises

Les réponses doivent être faites avant le 28 octobre.

NOËL DES ENFANTS

Celui-ci aura lieu le vendredi 17 décembre ou le dimanche 19 décembre dans l'après-midi.

QUESTIONS DIVERSES

Journées portes ouvertes de France services au Jardin de l'Erable

Elles ont eu lieu la semaine du 11 au 14 octobre en partenariat avec le jardin de l'érable

- Lundi 11 octobre café gourmand pour accueillir les habitants et leur présenter France services
- Mardi 12 octobre après-midi rencontre avec les assistantes sociales
- Jeudi 14 octobre après-midi, rencontre avec ATCHOUM

Bernard Romieux rappelle la volonté de la commune d'avoir

- Un espace de services autour de France-services et La Poste
- Un Espace Vie Sociale autour du jardin de l'Erable
- Un espace enfants autour du centre de loisirs

Ces 3 espaces doivent pouvoir travailler ensemble et répondre aux besoins de l'ensemble du bassin de vie.

Cours d'informatique aux aînés

Après presque deux ans d'arrêt, les cours d'informatique ont repris à la salle des fêtes de Vareilles

- Début vendredi 8 octobre jusqu'au 26 novembre
- 1 groupe de 8 personnes et un groupe de 12 personnes sont organisés

Prochain journal de la commune

Les précédents journaux de la commune ont été distribués en Septembre 2020 et avril 2021

Le prochain sera distribué début janvier 2023

La séance est levée à 22 heures 30.